

PNR pourvoyeur de subventions

Pourquoi ? Pour qui ? Pour combien de temps ?

L'argent qui tombe du ciel ?

Un PNR permettrait de toucher des *dotations pour aménités rurales* : c'est oublier que l'Etat, les Régions, les Départements sont dotés de budget de plus en plus restreints dans le contexte de déficits chroniques abyssaux que nous subissons. Les dotations annoncées font déjà parfois défaut et vont fondre comme neige au soleil.

Ainsi les contraintes prévues par la Stratégie Nationale d'Aires Protégées dans les PNR avec l'ensauvagement du territoire resteront, mais les aides avec leurs promesses s'envoleront...

D'ailleurs le Comité Régional de la Biodiversité de la Région Centre-Val de Loire lui-même s'inquiète déjà sur « **le risque de diminution du fonds vert...** » et « *FNE*² s'interroge sur le déploiement des opérations dans un contexte général de baisse des crédits³ »

Un PNR ne lève pas d'impôt : peut-être mais il les consomme et en fait lever inexorablement par d'autres... Le budget de fonctionnement annuel de ces Etablissements s'élève à plusieurs Millions. Il faut à ce titre rappeler que le PNR Brenne a coûté plus de 100 millions d'euros depuis sa création ; 90 % des dotations sont aujourd'hui dépensés rien que pour son fonctionnement ; frais de fonctionnement qui augmentent toujours, aux dépens des missions pour lesquelles cette structure a été créée.

Encore une dépense : La Fédération des PNR réunit tous les 2 ans en congrès des représentants de chaque PNR. En 2024 environ mille personnes ont été conviées pour 3 jours de réflexion près de Narbonne, aux frais du contribuable et toujours aux dépens de nos services de santé, de sécurité, de nos écoles ...

« **Ça ne vous coûte rien c'est l'Etat qui paye** » ! mais l'Etat c'est nous !

¹ G.A.R. : Groupement des Acteurs de la Ruralité (agriculteurs, chasseurs, pisciculteurs, sylviculteurs, amis des moulins...)

² France Nature Environnement

³ Souligné et mis en gras par nous

L'efficacité d'un PNR pour protéger la nature ?

L'expérience du PNR de l'Indre conforte, s'il en était besoin, nos appréhensions. On y déplore l'abandon de l'agriculture sur son territoire suivi de « *l'enfrichement [qui] détruit les zones humides et fait reculer la biodiversité et c'est déjà une tendance très inquiétante, surtout dans le centre Brenne* »⁴. Mais alors à quoi ont servi ces 100M€ dépensés pendant ces trente dernières années ? Certainement pas à améliorer la démographie au sein du PNR qui est en retrait par rapport à l'ensemble du département. Mais alors à quoi ? pas plus à l'état écologique jugé très mauvais par le Ministère de la Transition Ecologique lui-même dans son rapport de mars 2022 : « *Mauvais état de conservation du site* » « *évolution de l'état du site : en dégradation* »

En Brenne il est prévu de faire venir des agriculteurs qui seront davantage les cantonniers du PNR, toujours à la charge des contribuables selon une stratégie foncière fort contestée par les élus (Plan alimentaire territorial...)

L'efficacité d'un PNR sur le développement économique ?

L'échec du PNR Brenne est loin d'être une exception. Pour ne citer que celui du Périgord Limousin qui n'arrive même pas à retenir les entreprises installées : fermeture des conserveries de Piégut-Pluviers. L'entreprise voisine est partie pour la Charente hors PNR ! Les restrictions budgétaires annoncées ne feront qu'empirer les situations.

« ***Le PNR est un outil de sanction*** »⁵ ! Cela nous paraît suffisamment clair...

Et la santé ? Est-ce vraiment le rôle d'un PNR ?

Nouvel échec ! En Brenne ils n'ont pas réussi à conserver la maternité du BLANC. Ce constat est hélas partagé par d'autres PNR.

Des organismes pour la santé existent déjà pourquoi en ajouter ? L. Laroche avoue vouloir prendre exemple sur la ville hors PNR de La Châtre, qui a très bien réussi dans ce domaine. Pas besoin d'un PNR...

Une atteinte à la cohésion sociale :

M. ROULLET, vice-président du Conseil Régional nous invitait au dialogue, mais c'est un monologue dont il s'agit et ce projet semble vouloir passer au forceps : le collectif pro PNR avec ses 25 personnalités du Cher et de l'Indre, toujours inconnues (!) multiplie en urgence les communiqués ; il est soutenu par M. COMPAIN, Conseiller Régional LFI, qui n'hésite pas à insulter le syndicat des propriétaires et la Coordination Rurale dans un article paru dans la Nouvelle République. Vous trouvez ci-dessous l'article en question et le communiqué droit de réponse que les accusés ont tenté de faire paraître mais que la Nouvelle République ne semble pas décidée à communiquer...

⁴ Echo du BERRY 13 02 2025

⁵ Réussir le Périgord 8 mars 2024

Le bon sens doit l'emporter sur l'idéologie

Les promoteurs du PNR nous reprochent d'être des idéologues. Mais qui sont les idéologues ? et qui relaye leurs propos ? Dans la République du Centre du 24/02/2025 Dominique VIARD, vice-président d'Indre Nature, membre actif du collectif nous reproche d'être « *contre une page blanche{...}car rien n'est encore écrit* » ! comment être satisfaits de sept ans de réflexions, d'études dispendieuses du Cabinet Rouge Vif et du personnel détaché du syndicat de Pays pour n'avoir en retour qu'une « *page blanche* » ? Tout cela ne serait-il que du vent ? Cela en dit long sur ce que serait le fonctionnement du PNR SUD BERRY : débauches d'énergie pour s'entendre dire que nous en sommes à une page blanche !

Que deviendront les nombreuses communes des deux Pays, exclues de ce nouveau périmètre : faudra-t-il créer une nouvelle structure ?

Conclusion

L'association de préfiguration : Un piège de trop !

Ne gaspillons plus l'argent des contribuables ; les membres du GAR, demandent solennellement aux délégués des deux syndicats de Pays d'abandonner ce projet d'***association de préfiguration***, dont les statuts sont toujours inconnus alors qu'une équipe y travaille depuis déjà plus d'un an...

Soyons lucides, cette association est bien un piège, qui nous conduira à une nouvelle usine à gaz fort coûteuse en cette période de disette budgétaire.

Enfin, nous tenons à remercier vivement tous nos élus qui, après études, ont la clairvoyance et le courage de renoncer à ce projet.

Nous espérons vivement que les deux syndicats de Pays nous en feront l'économie pour une dynamique rurale plus comptable des deniers publics.

la phrase

« Il est plus que temps que celles et ceux qui habitent et animent la vie dans cet espace prennent la parole. »

Dans un communiqué, **Aymeric Compain, conseiller régional LFI**, salue l'initiative du tissu associatif du Boischaut Sud en faveur du Parc Naturel Régional Sud Berry. Il regrette que : « la droite départementale et ses affidés voudraient réduire cette démarche d'avenir à une joute politicienne », alors qu'il s'agit, selon lui, d'un enjeu de territoire. L'élus pointe du doigt l'opposition des grands propriétaires fonciers, citant notamment la Coordination rurale et plusieurs syndicats de la propriété privée : Il y voit une défense d'intérêts « radicalisés », estimant « qu'il sera plus rentable pour un propriétaire foncier de laisser sa propriété en jachère et de la louer la semaine pour la chasse aux sangliers à quelques notables expulsés de Sologne par les ultrariches, que d'y laisser s'y installer un paysan et sa famille. »

Malgré ces blocages et « la course à l'échalote réactionnaire de la droite départementale », Aymeric Compain appelle les acteurs locaux à poursuivre la discussion pour aboutir à la création du parc, rappelant que la région ne peut se substituer aux communes dans cette démarche.

Droit de réponse non communiqué par la N.R.

« Les propriétaires privés ruraux de l'Indre et la coordination rurale 36 remercient infiniment Monsieur Compain, conseiller régional LFI, de son soutien bien involontaire aux opposants au projet de PNR dans le sud Berry tant ses allégations sont dénuées de fondement.

Les propriétaires privés ruraux de notre département qui s'opposent à ce projet « usine à gaz » et budgétivore sont représentés par le SPPR36. Ils rassemblent l'immense majorité des propriétaires de notre département sans distinction de taille et non pas « les grands » comme l'assène Monsieur Compain. S'il fallait s'en convaincre, Le SPPR36, cœur de cible des attaques de cet élu a recueilli 82% des voix aux récentes élections à la chambre d'agriculture dans le collège des propriétaires. La liste propriétaire favorable au projet soutenu par la confédération paysanne n'a pour son part recueilli que 18%.

La coordination rurale qui s'est positionnée très fermement contre ce projet a fortement progressé aux dernières élections en enregistrant 38% soit 13 points de plus qu'aux précédentes élections. La confédération paysanne un des promoteurs du projet a, quant à elle, régressé en ne totalisant que 16% des suffrages.

Concernant la chasse aux sangliers, les propriétaires solognots ont déjà fort à faire pour limiter les populations de « bêtes noires » avant de se délocaliser dans le sud Berry. A ce titre, nous rappelons que nos organisations se sont toujours prononcées contre la solognisation de la Brenne en proposant des moyens adaptés pour y parvenir.

Il serait nécessaire que Monsieur Compain avant de parler de la radicalisation de ses ennemis fasse un travail d'introspection.

Un grand merci à cet élu du soutien indirect qu'il apporte à la cause des opposants au PNR qui souhaite une ruralité à la fois vivante et préservée dans laquelle les acteurs de la ruralité ont une place centrale.

SPPR36 et CR36 »

Ce communiqué est bien entendu resté lettre morte. La Nouvelle République est coutumière du fait en ayant un traitement très « personnel » de l'information sur ce sujet.

Gageons que ce journal ne restera pas sourd aux communiqués que nous ne manquerons pas de lui envoyer de nouveau.